



Conseil directeur
Point 5

CL/192/5a)-R.1
11 mars 2013

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR SES ACTIVITES DEPUIS LA 191^{ème} SESSION DU CONSEIL DIRECTEUR

Au cours des cinq derniers mois, j'ai représenté l'UIP à un certain nombre de manifestations internationales et j'ai mené diverses activités en ma qualité de président de l'UIP. Je suis resté en contact étroit avec le Secrétaire général, qui m'a consulté sur un certain nombre de questions politiques et organisationnelles urgentes.

En novembre 2012, j'ai, dans un communiqué de presse officiel, appelé à la cessation immédiate des hostilités au Moyen-Orient et à la reprise de négociations sérieuses entre Israéliens et Palestiniens, en soulignant que la paix était le seul horizon envisageable. J'ai dit clairement que l'UIP soutiendrait toutes les initiatives politiques de relance du dialogue et de rétablissement de la paix dans la région.

En novembre toujours, j'ai reçu, dans mon pays natal, le Maroc, la sénatrice française Nicole Fontaine, ancienne Présidente du Parlement européen.

Je me suis rendu à New York au début de décembre 2012 pour y assister à l'Audition parlementaire aux Nations Unies. Le thème retenu pour cette audition, "Approches parlementaires de la prévention des conflits, de la réconciliation et de la consolidation de la paix : un chemin à défricher", a incontestablement rencontré un grand écho dans les deux organisations. Dans ma déclaration liminaire, j'ai souligné une fois de plus l'importance de la résolution de grande ampleur sur l'interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP que l'Assemblée générale des Nations Unies a adoptée en mai 2012.

J'ai réitéré la position de l'UIP – à savoir que le Parlement devait être au cœur des efforts de réconciliation et de consolidation de la paix. J'ai rappelé aux participants que les parlements n'avaient pas pour seule vocation de faire les lois. Ils ont en outre le pouvoir de demander des comptes aux gouvernements et ils sont une enceinte où l'on s'emploie à rapprocher des points de vue divergents et où l'on forge des compromis. J'ai exhorté les délégués à continuer à agir en tant que parlementaires, et non en tant que diplomates, aux Nations Unies. Je les ai encouragés à prendre la parole et à faire des interventions spontanées et vigoureuses, à débattre, à argumenter et à se remettre en question mutuellement comme ils le font dans leur propre parlement. D'après ce que j'ai pu constater, ils ont entendu mon appel.

Dans mon message du Nouvel An, j'ai salué les grands progrès que nous avons accomplis dans la mise en œuvre de notre Stratégie pour 2012-2017, en particulier pour faire de l'UIP un champion mieux connu, plus incisif et plus efficace de la démocratie. J'ai rappelé notre volonté d'accompagner le changement démocratique dans les pays du Printemps arabe - Egypte, Libye et Tunisie - et j'ai souligné l'excellent travail que nous faisons avec les parlements de ces pays. J'ai évoqué aussi l'assistance que nous apportons au Parlement au Myanmar, pays qui a connu de grands bouleversements politiques.

J'ai félicité nos Membres d'avoir adopté, à l'Assemblée tenue à Québec, le *Plan d'action pour des parlements sensibles au genre* et je les ai invités à mettre en œuvre ce plan novateur dans leurs propres parlements. J'ai souligné la volonté de l'UIP de contribuer à la paix et à la démocratie en Syrie et au Mali, et j'ai exprimé mon souhait personnel de voir l'UIP ajouter une dimension parlementaire à la prochaine génération des objectifs de développement.

En raison d'obligations parlementaires, je n'ai pas pu assister à la 21^{ème} réunion annuelle du Forum parlementaire Asie-Pacifique, qui s'est tenu à Vladivostok du 27 au 31 janvier. J'ai néanmoins adressé un message aux participants soulignant que l'UIP se félicitait des liens de coopération et d'amitié qui l'unissent au Forum et qu'elle entendait les resserrer encore.

Au début du mois de mars, j'ai représenté l'UIP à la Réunion parlementaire organisée à New York par l'UIP et ONU Femmes à l'occasion de la 57^{ème} session de la Commission de la condition de la femme. Le thème en était "Stratégies parlementaires de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles". Dans mon allocution d'ouverture, j'ai souligné que, depuis 2008, l'UIP se mobilise pour que les parlements soient en pointe dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Notre engagement repose sur le fait qu'il s'agit d'un problème mondial qui n'épargne aucun pays.

J'ai invité les femmes et les hommes parlementaires à s'impliquer dans ce combat pour garantir aux femmes et aux filles une vie exempte de violence. Des lois fortes et ambitieuses, ai-je répété, peuvent transformer la vie des femmes si ces lois sont correctement mises en œuvre et c'est dans ce sens que nous, parlementaires, pouvons faire avancer les choses.

Je condamne dans les termes les plus vigoureux la violence qui prend pour cible les femmes dans la vie politique. Les femmes ont, au même titre que les hommes, le droit de voter en toute liberté et en toute sécurité, d'être actives en politique, de se présenter aux élections et de servir leurs électeurs mais, comme nous le savons, ce droit est violé ici et là dans le monde.

Enfin et surtout, j'ai dit sans ambages qu'un changement de mentalité était nécessaire pour que les violences faites aux femmes ne soient plus considérées comme une "affaire de femmes" ou une affaire exclusivement privée, mais comme une violation des droits humains, ce qu'elles sont en réalité.